

# **BULLETIN MUNICIPAL N 23**

## **ANNEE 2022**



**L'équipe municipale de  
SAINT-CREPIN présente ses  
meilleurs vœux pour l'année 2023**

# SOMMAIRE

- 1 – Le Mot du Maire**
- 2 – Le Conseil Municipal**
- 3 – Organigramme de la Mairie**
- 4 – Etat Civil**
- 5 – Extraits comptes rendus des conseils municipaux**
- 8 – Travaux réalisés**
- 11 – Quelles autorisations pour quels travaux ?**
- 12 – Balades thermographiques**
- 14 – Une médaille d'or pour un ancien élu**
- 15 – Panneau Pocket**
- 16 – Animations du village par la Mairie**
- 18 – Bien préparer ton recensement militaire**
- 19 – Le Comptoir Local**
- 20 – Le Foyer Rural de Saint Crépin**
- 22 – La bibliothèque**
- 23 – Lokalité épicier itinérant**
- 24 – L'artisanat dans notre village : SARL MADEUX**
- 25 – Les entreprises de la Commune**
- 26 – Biodéchets en Aunis Sud**
- 28 – La Mairie vous informe**
- 29 – Les recettes de « Paulette »**
- 30 – Commune de Saint Crépin**



Mes chers concitoyens,

Depuis le printemps 2020, le conseil municipal et moi-même travaillons sans relâche pour améliorer le bien-être au sein de notre village. Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles du foyer rural pour leur dynamisme sans faille et leur détermination à maintenir le lien social au sein de notre commune. Votre travail est essentiel pour notre communauté unie et solidaire.

En 2022, nous avons eu la grande joie d'inaugurer le local des associations. Ce local a pris son essor très rapidement et est devenu un lieu de rencontre et de convivialité pour tous les habitants.

Me voilà convaincu qu'en travaillant ensemble et en continuant à construire notre commune sur des valeurs de solidarité et de respect mutuel, nous pourrons continuer à faire d'elle un endroit encore plus agréable à vivre.

Voici quelques informations sur la vie de notre commune.

- Christophe employé polyvalent que vous avez déjà dû croiser dans notre village nous a rejoint, nous ont rejoint également Hélène, technicienne de surface et Séverine notre secrétaire de mairie depuis plus d'un an. Merci de leur réserver à tous, un chaleureux accueil quand vous les rencontrerez dans notre commune.
- La fibre comme vous avez pu le constater, arrive enfin dans notre village, encore un ou deux mois et vous pourrez demander à votre opérateur de vous y raccorder. Ce raccordement est gratuit, attention aux arnaques.
- Des travaux sont en cours en vue de l'installation d'un 3eme transformateur électrique dans notre commune. Il sera construit route d'AZAY. Cela va occasionner des travaux dans la chaussée depuis la route d'Annezay jusqu'en haut de celle d'Azay.
- Le réseau d'eau va être renouvelé sur fougeroles et Azay. Ces travaux auront lieu entre fin avril et mi-juin.
- Un assainissement collectif est prévu pour le bourg de Saint Crépin. Les travaux devraient démarrer en fin d'année. Une réunion d'information préparatoire sera organisée et vous y serez conviés.

Rassurez-vous, vous recevrez des petits mots dans votre boîte aux lettres et pour être plus réactifs, nous utilisons l'application « Panneaux pocket » pour vous informer.

Bien sûr, nous sommes avec les conseillers municipaux à votre disposition à la mairie pour échanger avec vous.

Enfin, je vais conclure en vous souhaitant une excellente année, pleine de joies et de bonheur pour vous et vos proches. Que la santé soit au rendez-vous pour tous.

Bonne année à Tous et à toutes.

# Le Conseil Municipal



**Matthieu CADOT**  
Le Maire



**Céline ROUIL** - 1ere Adjointe



**Eric BOUCLY** - 2eme Adjoint



**Denis GORRON** - 3eme adjoint



**Cécile MAIRAND**



**Charlène GRIFFON**



**Ronald VERNOUX**



**Freddy VINET**

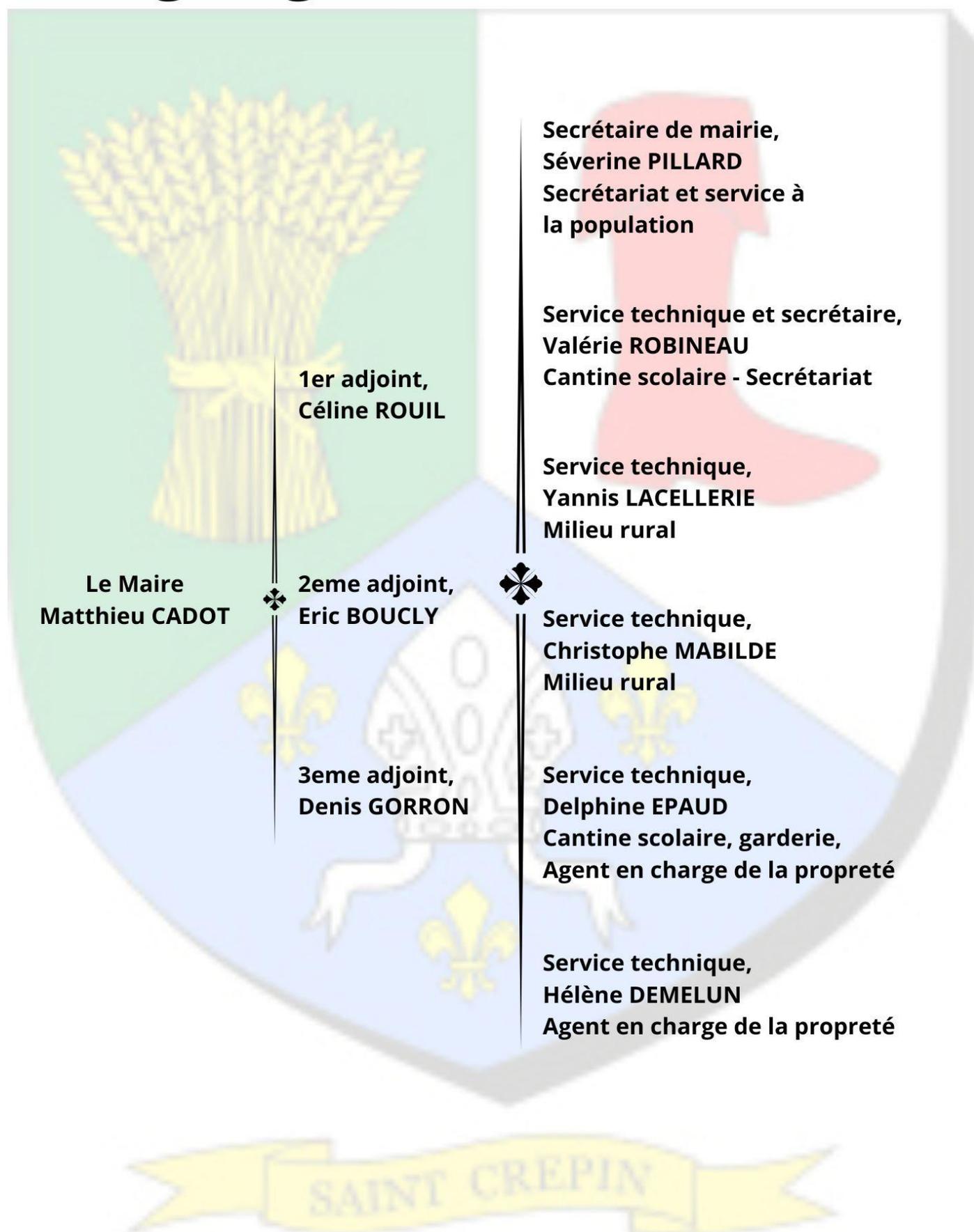


**André MARCHAIS**



**Luc DUCLOS**

# Organigramme de la mairie



# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

*Adèle, Jules, Mathéo, Samuel, Roma et Kamil.*

## MARIAGES

*Doriann et Marine*



## DÉCÈS

*Michel PERDRIAUD  
André Marcel PINAUD  
Henriette LAIDET*



# Extraits des comptes rendus du Conseil municipal 2022

## Voici quelques extraits des conseils municipaux, consultables à la mairie :

Le dix février deux mil vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,

**Présents** : M. Matthieu CADOT, Mme Cécile MAIRAND, M. Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX, Mme GRIFFON Charlene.

**Absents** : M. André MARCHAIS (donne pouvoir à M. Matthieu CADOT), Mme Fabienne ASSIMEAU, M. Eric BOUCLY (donne pouvoir M. Matthieu CADOT)

**Secrétaire** : Mme Cécile MAIRAND

**Objet** : **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022**

Il appartient au Conseil Municipal, dans le cadre de ses compétences, de voter chaque année les taux de la fiscalité locale relative à la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.

Monsieur le Maire présente les taux votés en 2021.

Taxe foncière bâti .....**39,17 %**

Taxe foncière non bâti .....**45,04 %**

Considérant que les dotations de l'Etat sont réduites depuis plusieurs années, Monsieur le Maire propose d'étudier une éventuelle augmentation de 1%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à main levée pour une augmentation de 1% des taux d'imposition

- Pour 9
- Contre 0
- Abstention 1

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

➤ **DECIDE** de voter les taux suivants pour 2022 :

Taxe foncière bâti .....**40,17 %**

Taxe foncière non bâti .....**46,04 %**

Le quatorze mars deux mil vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,

**Présents** M. Matthieu CADOT, Mme Charlène GRIFFON, M. André MARCHAIS, M. Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS, Mme Fabienne ASSIMEAU, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX

**Absents** : Mme Cécile MAIRAND (donne pouvoir à M. Matthieu CADOT), M. Éric BOUCLY

**Secrétaire** : M. Ronald VERNOUX

**Objet : Vote du Budget Primitif 2022 – Annule et Remplace**

Monsieur le Maire présente les propositions pour les dépenses de fonctionnement. Le tableau montre en plus des propositions pour 2022 les montants budgétés et réalisés lors des exercices 2020 et 2021 à titre de comparaison.

Présentation de la section de fonctionnement :

<b>1- COMMUNE DE ST CREPIN</b>					
<b>BP 2022</b>					
<b>Vue d'ensemble du fonctionnement</b>					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Année 2021		Budget primitif 2022
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles
011 - Charges à caractère général	119 370,00	63 446,02	117 719,54	92 073,27	97 855,16
60 - ACHATS ET VARIATION DES	81 720,00	37 776,51	73 077,54	49 860,21	57 039,64
61 - SERVICES EXTERIEURS	20 950,00	17 093,23	20 500,00	26 328,51	23 895,52
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 400,00	8 576,28	16 400,00	8 964,55	12 930,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	4 300,00		7 742,00	6 920,00	4 000,00
012 - Charges de personnel et frais	128 800,00	119 135,52	142 970,00	137 024,43	141 591,08
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 000,00		16 229,00	14 537,67	15 091,08
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	2 200,00	1 495,12	1 900,00	1 546,59	1 900,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	121 600,00	117 640,40	124 841,00	120 940,17	124 600,00
65 - Autres charges de gestion courante	76 493,00	75 753,45	83 437,43	82 230,71	88 905,46
66 - Charges financières	7 300,00	4 964,10	3 900,00	3 896,01	3 500,00
67 - Charges exceptionnelles	2 500,00		1 500,00		500,00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires					500,00
Total dépenses réelles	334 463,00	263 299,09	349 526,97	315 224,42	332 851,70
Total dépenses d'ordre	110 526,95		147 309,20		123 167,78
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>444 989,95</b>	<b>263 299,09</b>	<b>496 836,17</b>	<b>315 224,42</b>	<b>456 019,48</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Année 2021		Budget primitif 2022
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles
70 - Produits de services, domaine	15 000,00	20 254,91	15 000,00	12 762,64	7 100,00
73 - Impôts et taxes	232 000,00	272 617,80	247 652,00	261 521,69	260 200,00
74 - Dotations, subventions et participations	30 307,00	30 785,13	47 736,00	47 057,72	56 651,00
75 - Autres produits de gestion courante	21 500,00	25 534,53	18 000,00	23 147,82	24 466,00
76 - Produits financiers		3,53		3,03	
77 - Produits exceptionnels		157,66		1 824,82	
013 - Atténuations de charges		148,14		1 010,47	
002 - Excédent de fonctionnement	121 038,95	121 038,95	164 752,38	164 752,38	107 602,48
Total recettes réelles	419 845,95	470 540,65	493 140,38	512 080,57	456 019,48
Total recettes d'ordre	25 144,00		3 695,79	3 695,79	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>444 989,95</b>	<b>470 540,65</b>	<b>496 836,17</b>	<b>515 776,36</b>	<b>456 019,48</b>

Présentation de la section d'investissement :

<b>1- COMMUNE DE ST CREPIN</b>						
<b>BP 2022</b>						
<b>Vue d'ensemble de l'investissement</b>						
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Année 2020</b>		<b>Année 2021</b>		<b>Année 2022</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Proposition</b>	
001 - Déficit d'investissement reporté			42 489,18	42 489,18	81 377,14	
020 - Dépenses imprévues	1 536,69					
16 - Emprunts et dettes assimilés	37 996,00	37 665,81	40 522,10	39 618,69	47 695,46	
21 - Immobilisations corporelles	5 500,00	12,00	1 300,00		33 472,32	
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>45 032,69</b>	<b>37 677,81</b>	<b>84 311,28</b>	<b>82 107,87</b>	<b>163 044,92</b>	
100 - Peril Tutin			50 193,00	1 252,62	55 000,00	
101 - Tracteur					49 200,00	
102 - Feux récompenses					6 000,00	
103 - Multisport					5 000,00	
104 - Restructuration bâtiments scolaires					10 000,00	
61 - VOIRIE	33 788,00	2 379,96	41 610,07	33,60	45 572,32	
93 - Garage Sauvignon			25 450,91	23 062,10	4 000,00	
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>54 796,64</b>	<b>5 094,44</b>	<b>163 984,31</b>	<b>40 873,25</b>	<b>174 272,32</b>	
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>30 799,32</b>		<b>6 827,94</b>	<b>6 827,94</b>	<b>6 000,00</b>	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>130 628,65</b>	<b>42 772,25</b>	<b>255 123,53</b>	<b>129 809,06</b>	<b>343 317,24</b>	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Année 2020</b>		<b>Année 2021</b>		<b>Année 2022</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Proposition</b>	
001 - Excédent d'investissement reporté	36,69	36,69				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 246,38	246,38	53 489,18	42 529,92	107 949,46	
13 - Subventions d'investissement reportées	4 163,31					
16 - Emprunts et dettes assimilés			1 000,00	1 517,23	2 000,00	
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>14 446,38</b>	<b>283,07</b>	<b>54 489,18</b>	<b>44 047,15</b>	<b>109 949,46</b>	
100 - Peril Tutin			50 193,00	1 252,62	55 000,00	
101 - Tracteur					49 200,00	
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>			<b>50 193,00</b>	<b>1 252,62</b>	<b>104 200,00</b>	
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>116 182,27</b>		<b>150 441,35</b>	<b>3 132,15</b>	<b>129 167,78</b>	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>130 628,65</b>	<b>283,07</b>	<b>255 123,53</b>	<b>48 431,92</b>	<b>343 317,24</b>	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2022 qui se résume ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	456 019,48 €
Recettes de fonctionnement :	456 019,48 €
Dépenses d'investissement :	343 317,24 €
Recettes d'investissement :	343 317,24 €

### **INFO CONSEIL MUNICIPAL**

Nous vous informons que depuis début janvier 2023, le conseil municipal ne compte plus que 10 conseillers : Madame ASSIMEAU Fabienne n'est plus conseillère.

# TRAVAUX RÉALISÉS



Le service technique de notre commune s'est équipé d'un nouveau tracteur d'occasion. L'engin est essentiel pour les travaux communaux : élagage, citerne à eau, remorquage, réfection des chemins ...

Confection d'un banc et d'une poubelle au lavoir dans le Bourg de la commune.





**Changement des filets de buts de football à la City Zone.**

**Remise en peinture du Monument aux Morts et des ponts d'Azay**



**Curage et nettoyage du lavoir et sauvetage des poissons et anguilles !**



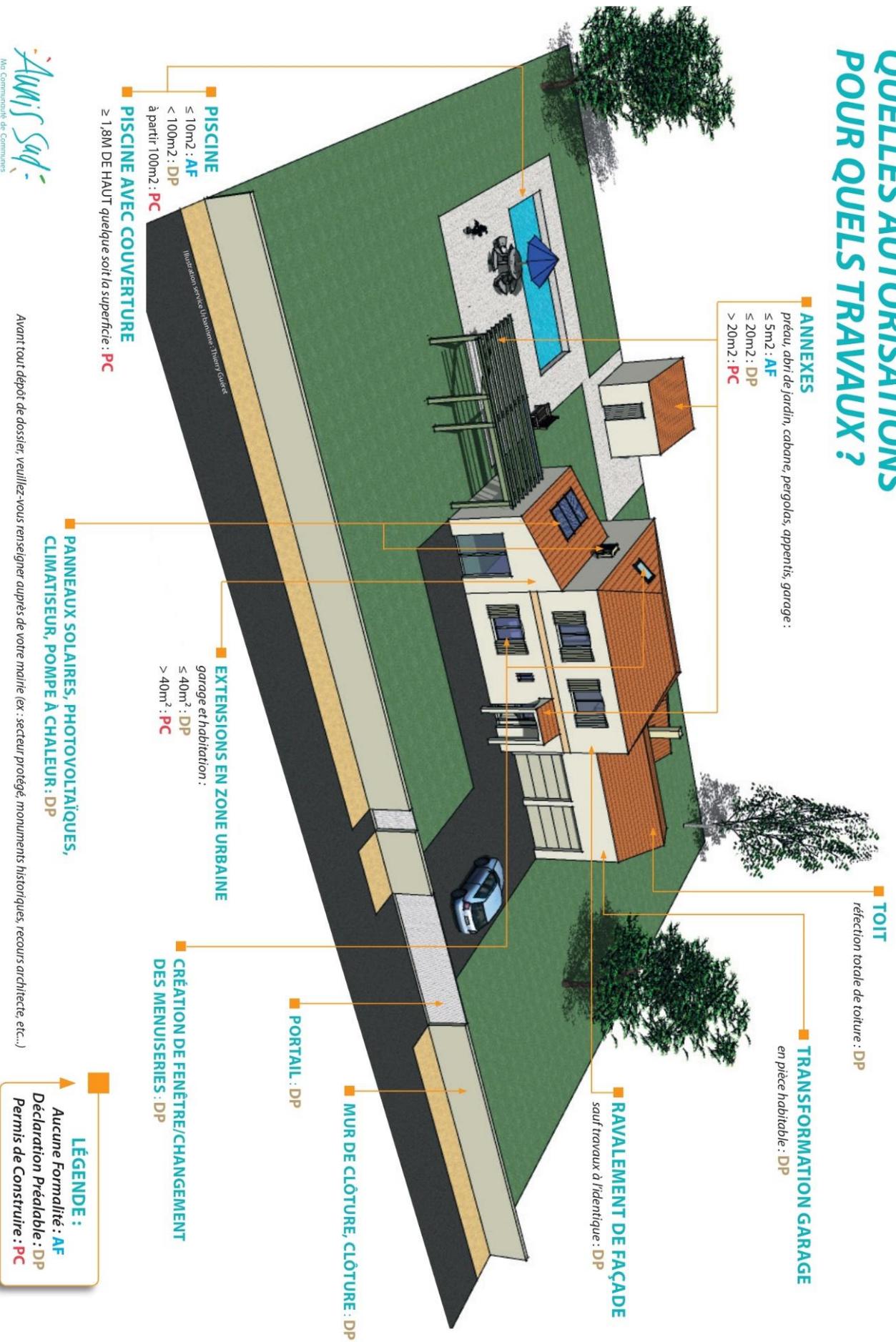


**Réfection des  
chemins  
communaux**

**Achat équipements  
cantine scolaire :  
four, congélateur,  
cellule de refroidis-  
sment, piano de  
cuisson.**



# QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?



**ANNEXES**  
 préau, abri de jardin, cabane, pergolas, appentis, garage :  
 ≤ 5m<sup>2</sup> : **AF**  
 ≤ 20m<sup>2</sup> : **DP**  
 > 20m<sup>2</sup> : **PC**

**TOIT**  
 réfection totale de toiture : **DP**

**TRANSFORMATION GARAGE**  
 en pièce habitable : **DP**

**RAVALEMENT DE FAÇADE**  
 sauf travaux à l'identique : **DP**

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE** : **DP**

**PORTAIL** : **DP**

**CRÉATION DE FENÊTRE/CHANGEMENT DES MENUISERIES** : **DP**

**EXTENSIONS EN ZONE URBAINE**  
 garage et habitation :  
 ≤ 40m<sup>2</sup> : **DP**  
 > 40m<sup>2</sup> : **PC**

**PANNEAUX SOLAIRES, PHOTOVOLTAÏQUES, CLIMATISEUR, POMPE À CHALEUR** : **DP**

**PISCINE**  
 ≤ 10m<sup>2</sup> : **AF**  
 < 100m<sup>2</sup> : **DP**  
 à partir 100m<sup>2</sup> : **PC**

**PISCINE AVEC COUVERTURE**  
 ≥ 1,8M DE HAUT quelque soit la superficie : **PC**

**LÉGENDE :**  
 Aucune Formalité : **AF**  
 Déclaration Préalable : **DP**  
 Permis de Construire : **PC**

Avant tout dépôt de dossier, veuillez-vous renseigner auprès de votre maire (ex : secteur protégé, monuments historiques, recours architecte, etc...)

# Balades Thermographiques



PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR  
DE NOS HABITATIONS  
ET COMMENT Y REMÉDIER ?



**10** DATES

## REGARDER SON HABITAT AUTREMENT !

### | Janvier 2023

**JEUDI 12**

**Villedoux**  
Salle des Fêtes

**MERCREDI 25**

**Mons**

**JEUDI 26**

**La Ronde**  
Mairie

**MARDI 31**

**St Sauveur d'Aunis**  
Centre Rencontre -  
Salle Atlantique

### | Février 2023

**LUNDI 6**

**St Georges du bois**  
Mairie

**MERCREDI 8**

**Fontenet**  
Salle des fêtes

**JEUDI 16**

**St Crépin**

**MARDI 21**

**Le Thou**

**MARDI 22**

**Ternant**  
Salle du Domaine des Granges

**MARDI 28**

**Charron**  
Salle basse de la Mairie

## LE PRINCIPE EST SIMPLE !

Sensibiliser et informer sur les pertes thermiques des bâtiments.

### | Programme

#### RDV À 19H

- Temps d'accueil et d'échange sur les problèmes de déperdition de chaleur dans les logements (perte de confort/augmentation de la facture énergétique).
- Balade ludique dans les rues avec une caméra thermique pour visualiser ces déperditions des bâtiments.
- Retour au chaud pour évoquer les solutions et découvrir l'offre d'accompagnement **RENOV' INFO SERVICE, service public de la rénovation énergétique de l'habitat** existant sur le territoire **Aunis-Vals de Saintonge**.

### Une question ?

#### RENOV' INFO SERVICE

Territoire Aunis - Vals de Saintonge  
05 46 07 51 99

[renov-info-service.fr](http://renov-info-service.fr) | [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)



## Remise de la médaille d'or à Christian ROBLIN

### Saint-Crépin : une médaille d'or pour un ancien élu



**Christian Roblin et son épouse sont entourés de Matthieu Cadot, Philippe Gorrion et Claude Marchais (© O.H.)**

Samedi 4 juin, la municipalité de Saint-Crépin a inauguré la nouvelle salle des associations. « *Ce local leur permettra d'avoir un point de rendez-vous* », a indiqué Matthieu Cadot, le maire de la commune. Mais cette cérémonie en cachait une autre : la remise de la médaille d'or à Christian Roblin. L'ancien premier adjoint a ainsi été récompensé pour plusieurs décennies passées au service de sa commune.

« *Cette cérémonie était initialement prévue à la fin de ton dernier mandat, en 2020. Des circonstances imprévues ne m'ont pas permis de te remettre cette médaille d'or. Elle récompense ton implication durant ces 43 années au service de la collectivité* », a déclaré Philippe Gorrion, l'ancien maire de Saint-Crépin.

Ce dernier est revenu sur la carrière d'élu local de Christian Roblin. Celui-ci est entré au sein du conseil municipal en 1977. « *Je suppose que tu étais le plus jeune à cette époque-là* », a plaisanté l'ex-édile. Le maire de l'époque était René Poisson. De 1983 à 2001, puis de 2001 à 2008, Christian Roblin a connu deux maires, Jean-Pierre Masse et Claude Marchais. « *Tu as terminé ta carrière en 2020, à mes côtés, en tant que premier adjoint. Tu resteras toujours fidèle à la commission des chemins. J'ai eu grand plaisir à travailler à tes côtés. Bonne retraite.* »

Cérémonie de remise de médaille d'or pour M ROBLIN en présence de Monsieur CADOT (Maire actuel) et de Messieurs GORRION et MARCHAIS (maires précédents).

# Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

1 **Téléchargez l'application**

2 **Recherchez votre  
commune**

3 **Cliquez sur le ❤️ pour  
l'ajouter à vos favoris et  
recevoir les notifications**



Play Store



Apple Store



App Gallery

# Animations du village organisées par la Mairie

**Le 11 novembre 1918**

**Le 11 novembre la France commémore la signature de l'Armistice et rend  
hommage à tous les morts pour la France.**

**Merci d'être venu si nombreux pour ne pas oublier et honorer ces héros.**



**Le Père Noël à l'école**

**Nos petits écoliers de Saint Crépin ont eu la chance d'avoir la visite  
exceptionnelle du Père Noël.**

**Ce dernier, n'est pas venu la hotte vide ! Mais pleine de délicieux chocolats !  
Quel plaisir de voir la joie dans leurs yeux !**

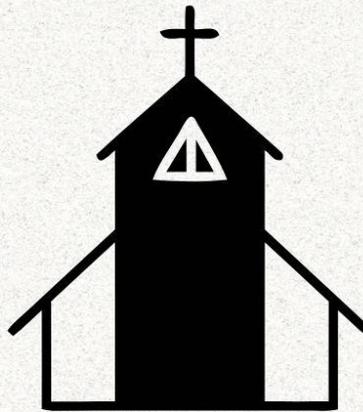


# Animations du village organisées par la Mairie

## Saint Crépin

**A l'occasion de la Saint Crépin, une messe a été donnée par le Père Sylvestre  
suivie d'un pot de l'amitié.**

**Cette initiative sera reconduite tous les ans.**



## Nos Aînés

**Afin d'égayer les fêtes de fin d'année, La Mairie a offert à tous nos jeunes  
aînés un magnifique panier garni.**

**Nous avons eu des retours positifs et de jolis remerciements qui nous ont  
beaucoup touchés.**





Bien préparer ton recensement

# EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 1**

**ETAPE 2**

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille





Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 3**

**ETAPE 4**

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )





Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

**ETAPE 5**

## Recensement militaire Informations

## Recensement militaire Informations

# ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )





En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse ( CSNJ ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.





Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers  
 Quartier Aboville  
 7 Bd du Colonel Barthal  
 BP 90647  
 86000 POITIERS  
 csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr    09 70 84 51 51

**RECOMMANDÉ**




Made with VISAME

# Toute l'actu autour de chez vous

avec l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin - Le Comptoir Local



## NOUVEAU !

2 **parcours découverte** vous sont proposés à Marans et Surgères pour des balades en famille revisitées !

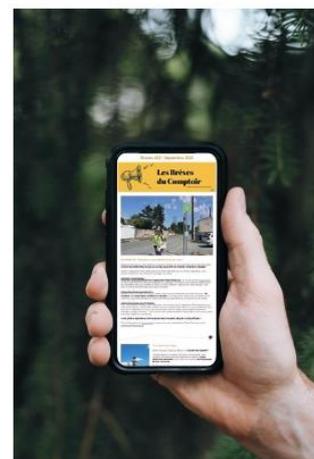
Vous êtes plutôt nature ? Optez pour le **circuit bucolique** au bord de la Sèvre Niortaise ou de la Gères...

Vous préférez le patrimoine ? Partez à la découverte des secrets de nos villes avec le **circuit historique** !

## LES BRÈVES DU COMPTOIR

Abonnez-vous à la newsletter du Comptoir Local "Les Brèves du Comptoir" pour recevoir par mail tous les mois l'actu locale, les événements à venir et les nouvelles initiatives du territoire !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet du Comptoir Local ou flashez ce QR code !



## ET AUSSI...



### L'Auniscap, votre escape game à emporter !

Menez l'enquête en famille ou entre amis depuis chez vous. 60 minutes de jeu, de 2 à 6 personnes.

Location de la malle dans les Comptoirs Locaux de Surgères et Marans.

### Et le reste de l'année, que fait votre Office de Tourisme ?

Une équipe de 8 personnes, qui oeuvre pour la promotion du territoire auprès des touristes et des habitants : accueil et conseil en séjour, administration, comptabilité, qualification des hébergements, commercialisation, communication, animation,...



Votre Office de Tourisme vous accueille, tout au long de l'année, dans ses Comptoirs Locaux :

- de Surgères, 5 rue Bersot
- de Marans, 1 place Ernest Cognacq



Pour plus d'infos : 05 46 01 12 10 / [contact@aunis-maraispoitevin.com](mailto:contact@aunis-maraispoitevin.com) / [www.aunis-maraispoitevin.com](http://www.aunis-maraispoitevin.com)

# Le Foyer Rural de Saint Crépin



Halloween a été de nouveau un véritable succès avec 48 enfants inscrits ! Défilé dans le Bourg divisé en 3 zones pour plus de sécurité et chasse au trésor pour nos adorables monstres !



Décoration du sapin de Noël autour d'un vin ou chocolat chaud et brioches.



Le Père Noël est venu distribuer des friandises aux enfants en attendant le jour J !



Atelier PATCHWORK animé par Sonia.  
facebook : Patchwork & Co St Crépin.



Nous avons encadré le nettoyage des abords du lavoir à l'initiative de Julia, Gabin et Noah.



Cette année nous avons pu organiser notre très belle soirée de la Saint Sylvestre dans la salle des fêtes des Nouillers ! Un véritable succès ! un grand merci à notre cuisinier Stéphane Drouet.



Randonnée gourmande. Bonne humeur assurée !



# 2023 : Joie pour les Saint-Crépinois !!!

**Toute l'équipe du Foyer Rural de votre village vous souhaite  
une très belle Année !!**

Notre équipe a été remodelée lors de notre précédente assemblée Générale : nous avons accueilli de nouveaux membres pendant que d'autres ont lâché un peu de lest : à cette occasion, nous remercions Corinne (la trésorière durant de nombreuses années) pour son bénévolat sans faille.

Claire a quitté la présidence pour laisser la place à de nouvelles énergies : C'est Cécile qui est donc à la tête de notre petite - mais non moins active- association !! Bienvenue à elle mais également à Séverine, notre nouvelle secrétaire !

Au cours de 2022, les animations pour Halloween et Noël ont été renouvelées. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui nous ont accompagné lors de ces manifestations.

La randonnée en partenariat avec l'ACCA a pu voir le jour et ce fut un réel bonheur de pouvoir renouer des liens avec nos habitués et faire découvrir nos chemins aux nouveaux marcheurs.

Depuis septembre, des ateliers patchwork ont vu le jour dans la nouvelle salle des associations : n'hésitez pas à contacter Sonia en charge de cet atelier pour de plus amples informations et venir les rencontrer le samedi matin.

Cette salle nous permet de lancer de nouveaux projets : ateliers enfants (créations pour Halloween, Noël , Carnaval, Pâques etc...), adultes ( après-midi jeux, rencontres à thèmes, cuisine , etc...).

Après avoir dignement accueilli le Père Noël et ses lutins, le Foyer Rural a pu de nouveau organiser son Réveillon de la St Sylvestre dans la salle des fêtes des Nouillers. Ce fut une nouvelle fois un réel succès, le repas concocté par Stéphane et ses petits commis de cuisine a encore été salué par tous les convives !

Nous vous informerons au cours de l'année des nouveaux événements mis en place.

Pour 2023, une adhésion annuelle de 16 € sera demandée pour toutes les personnes souhaitant participer aux ateliers : elle permet de couvrir les frais d'assurance.

Les membres du bureau :

Cécile (Présidente), Stéphane (Vice-Président), Séverine (Secrétaire), Cindy (Vice secrétaire), Claire (Trésorière) et Christophe (vice-trésorier), mais également Maryse, Paulette, Christian, Luc

**[foyerruralsaintcrepin@sfr.fr](mailto:foyerruralsaintcrepin@sfr.fr)**



# L'espace bibliothèque De Saint Crépin



Pour les petits et les grands lecteurs, des livres sont à votre disposition gracieusement à la Mairie.

Venez les emprunter ou échanger.

La bibliothèque est accessible pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

La bibliothèque de GENOUILLE est également accessible aux habitants de SAINT CREPIN, pensez-y !



**La « bibliothèque » de votre commune attend vos dons...**

**Livres Enfants et Adultes**

**Jeux de Société**

**Bandes Dessinées**



# NOUVEAU

## « LOKALITÉ »

**Votre épicier itinérant**

*Tous les mercredis sur  
la place de l'église  
de 9h à 10h*

(Épicerie, fruits & légumes,  
produits frais, produits locaux..)



Paniers garnis offerts par la mairie à nos aînés pour les fêtes de fin d'année .

# L'artisanat dans notre village...

La SARL MADEUX -TARDY a été créée en juin 1999 par Jean-Philippe Madeux et Stéphane Tardy.

Le cœur du métier de cette petite entreprise, c'est la menuiserie : forte de son développement, elle a compté jusqu'à 6 artisans pour arriver à mener à bien tous ses chantiers.

En 2019, Xavier a repris le flambeau de Jean-Philippe, son père, parti en retraite.

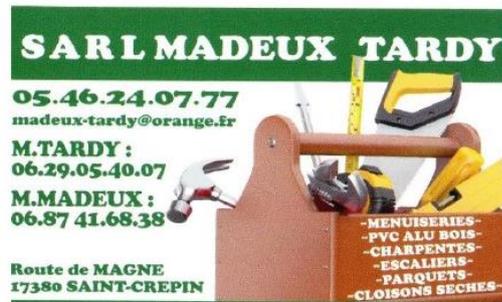
L'activité toujours florissante a trouvé son rythme de croisière avec seulement 3 ouvriers.

Ces menuisiers hors pair travaillent le bois, mais aussi les menuiseries PVC ou aluminium. Ils réalisent également les cloisons sèches, les parquets, etc...

Leur rayon d'intervention principal se situe à une quarantaine de kilomètres autour de Saint-Crépin et leur champ d'action est très apprécié chez les particuliers pour des travaux de rénovation.

Parmi leurs nombreux chantiers, ils ont réalisé la charpente d'une aile annexe du château de Vandré : une pièce d'une quarantaine de mètres dont les ouvriers ne sont pas peu fiers !!

Dans notre village, ils sont également intervenus - entre autres- dans la réalisation de l'escalier de la salle des associations.



**SARL MADEUX TARDY**  
05.46.24.07.77  
madeux-tardy@orange.fr  
M.TARDY :  
06.29.05.40.07  
M.MADEUX :  
06.87.41.68.38  
Route de MAGNE  
17380 SAINT-CREPIN  
-MENUISERIES-  
-PVC ALU BOIS-  
-CHARPENTES-  
-ESCALIERS-  
-PARQUETS-  
-CLOISONS SECHES-



Alors, n'hésitez pas, pour vos travaux de menuiserie à contacter une entreprise locale et compétente ! Mais prévoyez un délai car le carnet de commandes se remplit vite !!

Voici Xavier, Etienne et Stéphane dans leur atelier de Saint Crépin

# Les Entreprises de la Commune



**DAVID BENIZEAU**  
LIVREUR ET MONTAGE DE MEUBLES  
Dépôt sur Sales sur Mer

2 route de Tonny-Boutonne  
17380 Saint Crépin  
06 27 07 44 87

**SARL PERDRIAUD & FRÈRES**  
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE  
A votre service depuis 1968

Rénovation  
Neuf  
Couverture  
Façade  
Carrelage  
Cloison  
Isolation

Travaux : mini pelle, mini chargeur,  
béton lavé, terrassement

**05 46 33 28 74**  
sperdriaud@yahoo.fr  
6, chemin Ronald-Bischop 17380 Saint-Crépin



**TRANSPORTS  
F. GARNIER**

Transports routiers de fret interurbains

1 Route d'Yvraie - 17380 Saint-Crépin  
Tel 06 81 46 20 88

**JMP Électricité**  
Travaux d'installation électrique dans tous locaux



25 Route de Tonny-Boutonne  
17380 Saint-Crépin  
06 27 39 66 84

fierrard automobiles  
occasions toute marques  
specialiste petit prix



vente achat reprise tous vehicules  
tel 06 59 21 47 62  
3 hameau du grand orneau  
17380 saint crepin  
fierrard.automobiles@orange.fr

**capifrance**  
Faire plus pour votre bien

**Vincent  
BALLANGER**  
Conseiller immobilier

06 15 42 42 12  
vincent.ballanger@capifrance.fr

**Bois Flotté & Cie**  
Objets de décoration en bois flotté

**boisflottecreations17380@orange.fr**

2 ROUTE D'ANNEZAY  
17380 SAINT-CRÉPIN  
06 58 31 44 23

#boisflotte17 @boisflottecreations

**SARL MADEUX Jean-Philippe  
TARDY Stéphane**

Tél : 05.46.24.07.77  
Fax : 05.46.26.90.42

M.TARDY :  
06.29.05.40.07  
M.MADEX :  
06.87.41.68.38

Route de MAGNE  
17380 SAINT-CREPIN  
E-mail : madeux-tardy@orange.fr - Site : menuiserie-madeux-tardy.com



**Amélie Couture**  
Retouche, Confection/ Création, Cours

2, impasse des 4 fontaines  
17380 Assay St Crépin

06-07-66-95-14

ameliepajot.couture@gmail.com N° siret : 848.539.227.00019



**L'atelier Noël**

Cindy Boal  
3 route d'ay  
17380 Saint crepin  
06.61.00.74.28  
Cindy.boal@orange.fr

Facebook :  
Cindy L'atelier Noël



# LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN AUNIS SUD



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

### LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



### UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

### SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2024, Aunis Sud prend de l'avance !



### UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

### LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



### COMMENT ?

Retirez votre équipement dans votre mairie ou au siège de Cyclad.



## DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



## QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons sont collectées chaque semaine et les biodéchets sont compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons et surtout pas de sacs en plastique.



Conception : Instant Urbain



# TRIEZ VOS BIODÉCHETS... DEPUIS VOTRE CUISINE !

Chaque foyer peut participer  
à la collecte séparée des  
biodéchets alimentaires.

Retirez votre  
équipement  
gratuitement  
dans votre  
mairie ou au  
siège de Cyclad\*

**RETROUVEZ LES BORNES PRÈS  
DE CHEZ VOUS SUR CYCLAD.ORG**

\*CYCLAD, 1 rue Julia et Maurice Marcou, 17700 SURGÈRES



Conception : Instant Urbain - Photos non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique. Tous les papiers se trient et se recyclent.

**TRI BIO 2023**

**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

LEADER  
économie  
circulaire

*Amis-  
Sud*  
Ma Communauté  
de Communes

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ADEME  
AGENCE NATIONALE  
DE LA MAÎTRISE  
ÉNERGÉTIQUE  
ET DU CLIMAT

RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# La mairie vous informe...

Attention le ramassage des poubelles jaunes (emballages) est dorénavant le lundi matin !

Jeunes de 16 ans, n'oubliez pas le recensement militaire (venez à la mairie avec carte d'identité et livret de famille).

Bio-seau et sacs biodégradables disponibles à la mairie. Les bornes biodéchets sont installées sur le parking de l'école et à l'arrêt de bus d'Azay.

Épicerie ambulante "Lokalité" tous les mercredis à 9h00 place de l'église et 9h45 à Azay.  
07 86 75 22 68

Date à retenir :  
le 16 février 2023  
à 19h00  
à la Mairie  
pour les ballades thermographiques.  
(Collation prévue lors des échanges)

Dans les prochains mois, la mairie va mettre en place un conseil des jeunes. Nos enfants pourront s'investir dans la commune.

# La Recettes de « Paulette »

## GATEAU AU RESTE DE PAIN

### Ingrédients :

¼ de litre de lait

3 œufs

200 g de sucre

Vanille liquide ou autre parfum

150g de pain

### Préparation :

Dans une casserole faites bouillir le lait,

Puis dans un saladier mettre les morceaux de pain,

Ajouter le lait chaud, les œufs, le sucre, le parfum choisi dans le saladier.

Bien mélanger le tout et mettre la préparation dans un moule.

Astuce : vous avez la possibilité de rajouter des pommes, des noix ou raisins secs (selon les goûts).

Cuire au four à 180 degrés 30 à 40 minutes.

Bon appétit

# Commune de Saint Crépin

30 route de Tonnay-Boutonne  
17380 Saint Crépin

Téléphone : 05 46 33 23 33

Email : [mairie@saintcrepin.fr](mailto:mairie@saintcrepin.fr)

Site internet : [saintcrepin.fr](http://saintcrepin.fr)

Facebook : Saint Crépin 17380

Panneau Pocket Saint Crépin - 17380

## Horaires

Lundi : 14h00- 17h30

Jeudi : 14h00- 17h30

Samedi : 9h30 - 11h30